

## Impact vibratoire en fonction de la distance tir - point de mesure selon le plan de tir communiqué

Charge par retard	Coeff. K
114	1500

Distance	Vitesse
300	3,70
350	2,81
400	2,21
450	1,78
500	1,48
550	1,24
600	1,06
650	0,92
700	0,81
750	0,71
800	0,63
850	0,57
900	0,51
950	0,46
1000	0,42



La charge par retard est donnée à titre indicatif selon le plan de tir joint et peut être adaptée en fonction des souhaits du client.

Le coefficient K traduit la transmission de la vibration dans le massif. Il est donné à titre indicatif et sera corroboré par des mesures sur le terrain.

La limite de vitesse (arrêté ministériel du 22/09/1994) est de 10 mm/s.

Dans le calcul ci-dessous, à 300m du tir, et avec 114kg de charge par retard, la vitesse simulée atteint 3,70 mm/s.